



## La Mairie de Bandol met en place un site de services en ligne disponible 24h/24 et 7j/7

### Pourquoi utiliser le Portail Citoyens pour effectuer vos démarches ?

- Plus pratique : un service ouvert 24h/24 et 7j/7
- Plus simple : accès unique à tous les services en ligne
- Plus fiable : pas de re-saisie des informations fournies, diminution du risque d'erreurs dans le traitement de vos demandes
- Plus rapide : plus de déplacement au guichet, vos dossiers sont actualisés immédiatement
- Personnalisé : suivi de vos échanges avec la mairie

### Quelles démarches sont concernées ?

- Etat-civil : demander vos actes de naissance, décès, mariage, pacs, rendez-vous passeport et carte nationale d'identité...
- Centre aéré, halte-garderie, crèche, bandol jeunes, école de musique : paiement en ligne
- Centre aéré : gérer vos activités
- Restauration scolaire : paiement en ligne
- Urbanisme : gérer vos dossiers
- Médiathèque : consulter le catalogue et réserver vos livres en ligne, s'inscrire à des événements
- Contacter les services de la collectivité

L'offre de téléservices s'enrichira progressivement dans divers domaines.

### Comment se connecter ?

- Cliquer sur **Enregistrez-vous** pour gagner du temps au quotidien !

Ou

